

Participation à la 49ème Session du Conseil de la FAAFI



La Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) a été fondée en 1975 et rassemble des associations de fonctionnaires des Nations Unies et des institutions spécialisées de l'ONU à la retraite ou qui ont cessé leurs activités à l'ONU. Entre autres objectifs, la FAAFI promeut et défend les intérêts de la communauté des anciens fonctionnaires internationaux ; représente la communauté des anciens fonctionnaires internationaux auprès des organes compétents du système des Nations Unies ; soutient et coordonne les activités des associations membres, en particulier sur les questions de pensions et de protection de la santé. Elle est composée de 65 associations nationales regroupant plus de 18.500 membres. La FAAFI est la seule fédération de retraités des Nations Unies au niveau mondial.

Elle a tenu la 48ème session de son Conseil à Vienne, du 15 au 17 juillet 2019, dans les locaux des Nations Unies, avec le soutien de l'Association des Anciens Fonctionnaires Internationaux en Autriche. L'ASAFI y a été représentée par son Président, Makane Faye.

Les délibérations de la 48ème session ont porté, entre autres sujets, sur : les campagnes locales d'adhésion aux associations nationales, l'état d'avancement de la création de nouvelles associations nationales, à les faire adhérer à la FAAFI ; la nécessité de la participation régulière des membres aux sessions annuelles du Conseil ; la participation intégrale de la FAAFI aux travaux de la Caisse de Pension de l'ONU où elle est devenue un acteur clé pendant les sessions plénières et les nombreux comités qui analysent des sujets d'importance vitale pour les retraités ; le système d'ajustement des pensions qui mettait l'accent sur la suppression du montant de base en monnaie locale pour les pays où l'application de la filière en monnaie locale donnait des résultats aberrants ; les investissements des actifs de la Caisse de Pension ; l'assurance post-retraite ; le fond de secours d'urgence pour les anciens fonctionnaires ; le rapport de la FAAFI auprès d'ECOSOC en tant qu'organe consultatif ; le rapport intérimaire sur la gestion du budget de la FAAFI pour 2019 ; l'augmentation de la cotisation des associations nationales à la FAAFI à 2 dollars américains par individu membre ; la révision du règlement intérieur de la Fédération ; le renouvellement du Bureau de la FAAFI ; et la contribution aux travaux de l'ONU au service des personnes âgées du monde entier.

La quarante-neuvième session de la FAAFI est prévue dans la semaine du 13 au 19 juillet 2020 à Genève et toutes les associations membres sont invitées à y prendre part. Le rapport et les décisions de la réunion du Conseil sont disponibles sur : <http://www.fafics.org>.

